



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2997>

Emilie Moreau : Retraite, salaire : exigeons d'autres choix

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2019-2020 - Conseil National Janvier 2020 -



L'École Émancipée

Comme moi, vous avez dû entendre notre ministre nous promettre une revalorisation historique de nos salaires. De quoi parle-t-on ?

" D'une possible revalo de 10 milliards au total en 2037 avec une montée en charge dès 2021 ;

" (ou encore) D'une compensation pour que le niveau de pension des enseignant-es ne baisse pas ;

" (mais aussi) D'une revalo pour les générations 1975 et suivantes ;

" (et enfin) D'une revalo conditionnée à la redéfinition des missions.

La redéfinition des missions, dans la bouche de notre ministre, ça veut dire en accepter davantage. Là-dessus, pas de terrain d'entente. Une revalorisation, c'est être payé-e plus pour le même travail. C'est reconnaître que les enseignant-es français-es sont sous payé-es en comparaison de leurs homologues européens.

Les générations 1975 et suivantes, celles qui seraient lésées par la réforme des retraites, seraient bénéficiaires de cette augmentation. Mais comment ? Prévoir une prime liée à la date de naissance serait discriminatoire et irait à l'encontre des règles de la Fonction publique. Revaloriser une partie de la grille indiciaire a minima jusqu'au 10ème échelon de la classe normale. Mais si la revalorisation est vraiment historique, le ministère sera alors dans l'obligation de l'appliquer à tous les échelons supérieurs.

Le niveau de pension des enseignant-es ne baissera pas selon les cas-type que l'on trouve sur le calculateur du gouvernement. Mais en y regardant de plus près, le texte du projet de loi de réforme des retraites emploie une formulation qui diffère un peu. Il garantit aux enseignant-es un niveau de pension équivalent à celui des cadres A de la Fonction publique, ce qui signifie bien que l'on subira une baisse des pensions, mais qu'on ne perdra pas plus que les autres fonctionnaires.

10 milliards, serait le montant cumulé des augmentations pour 2037, avec pour l'instant, un seul véritable engagement, celui des 500 000 premiers euros pour 2021. 10 milliards, ce serait 924 euros par enseignant-es en 2037. C'est une augmentation historique, enfin, pas tant que ça. La revalorisation des enseignant-es et la création de postes entre 1990 et 1993 a représenté 0,3% du PIB par an, celle promise par Blanquer représenterait 0,02% du PIB par an. C'est une augmentation significative, mais loin de compenser la perte de pension, elle permettra seulement aux enseignant-es de ne pas perdre de pouvoir d'achat. C'est une augmentation catégorielle qui ne doit pas laisser sur le carreau tous les autres agent-es de l'Education nationale, les AESH notamment dont les salaires doivent être augmentés.

Ces premières annonces ont été faites après le 5 décembre. Bien que retraites et salaires sont pour nous deux questions distinctes, la mobilisation des enseignant-es contre la réforme des retraites sert nos revendications salariales. Il est primordial de dire haut et fort nos revendications, de poursuivre la mobilisation et de maintenir la pression pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme des retraites et un engagement ferme d'une véritable revalorisation pour toute et tous, sous forme indiciaire, sur un calendrier plus contraint.